L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 NOVEMBRE 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, n° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

Adoption de la nouvelle Constitution.

Nous publions ci-dessous un tableau complet du vote donné dans toutes les paroisses de l'Etat pour et contre la nouvelle Constitution. Nous croyons pouvoir garantir l'exactitude de nos chiffres, car ils ont été copiés avec soin des bulletins électoraux transmis au secrétaire d'Etat. On verra que la majorité en faveur de ce nouveau pacte fondamental est de plus de trois mille voix.

PAROISSES.	POUR.	CONTRE.
Acadie	281	347
Assomption	669	273
Avoyelles	313	333
Beauville	133	402
Bienvie	179	238
Carroll	238	218
Catahoula	306	361
Concordia	138	62
Caddo	469	255
Caldwell	37	178
Calcasieu	90	186
Claiborne	330	547
De Soto	559	140
Ext Baton Rouge	505	480
Ext Feliciana	449	283
Franklin	46	263
Iberville	294	256
Jackson	256	299
Jefferson	1275	677
Lafourche	174	210
Lafayette	73	630
Livingston	222	111
Morehouse	270	30
Natchitoches	430	236
Orleans (rive droite)	5463	3632
	76	171
Ouachita	27	330
Ouest Baton Rouge	257	101
Ouest Feliciana	444	266
Rapides	374	374
Pointe Coupée	253	340
Rapide	398	69
Union	377	216
St Bernard	158	83
St Charles	74	77
St Jacques	316	130
St Jean Baptiste	208	137
St Hélène	191	191
St Landry	676	513
St Martin	548	194
St Mary	487	141
St Tammany	385	63
Terrebonne	301	85
Tensas	114	190
Union	302	570
Vermilion	33	193
Washington	160	257
Wirth	51	138
	10,926	16,004
	16,004	
Majorité en faveur de la Constit.	5,082	

Nous apprenons que les whigs de la Nouvelle-Orléans se proposent de tenir un grand meeting, vendredi soir, pour s'entendre sur les mesures à prendre en vue des prochaines élections.

Télégraphe entre la Nouvelle-Orléans et les Opelousas.

Les citoyens entreprenans qui travaillent à l'établissement d'un télégraphe électrique entre la Nouvelle-Orléans et l'Ouest de l'Etat reçoivent de toutes parts des encouragemens qui sont de plus heureux augure pour le succès de leur œuvre. Les compagnies sarthoises comprennent de quel immense avantage sera pour elles un télégraphe électrique qui leur permettra de connaître à toute heure l'état du marché de la Nouvelle-Orléans. Un des agens de la compagnie écrit que les souscriptions reçues à Pointe-Coupée suffisent pour l'établissement d'une ligne secondaire destinée à relier Plaquemine à Donaldsonville et à être continuée ensuite jusqu'à Thibodeauxville. Le marché pour la fourniture des poteaux a déjà été conclu et le fil sera posé très prochainement. Les avantages d'un télégraphe entre la Nouvelle-Orléans et les paroisses de l'Ouest sont si évidens, si manifestes, que personne ne songerait à les mettre en doute. Nous exprimons encore une fois l'espoir que les planteurs à couper seront de concours à une œuvre qui sera pour eux, comme pour nous, si féconde en résultats bienfaisants.

EUROPE.

Les nouvelles d'Europe apportées par l'*Atlantic* vont jusqu'au 1er du mois pour Paris et jusqu'au 3 pour Liverpool. L'intérêt continue à se concentrer sur la France. En attendant la proclamation de l'Empire, les solennités se multiplient. Chaque jour, dit une correspondance, est pour le futur César un jour d'ovation et de fête. La représentation *par ordre* donnée à l'opéra-vite d'une magnifique soirée donnée à la cour. Les places de parterre se sont vendues cinquante francs et des stalles d'orchestre cent francs. La foule qui stationnait aux abords du théâtre a accueilli le prince-président avec enthousiasme. La cantate composée en l'honneur de Louis-Napoléon a été peu goûtée du public, et le malheureux auteur de ces beaux vers, M. Méry, a vu M. Philoxène Boyer, un socialiste, à du rétre médiocrement fait du succès de son ouvrage. Abd-el-Kader assistait à la représentation et il partage avec le prince-président les honneurs de la soirée. Les yeux ne quittaient guère que pour se porter sur l'émir. Abd-el-Kader, dit la correspondance que nous avons citée plus haut, a une tête admirable; sa figure est d'une pâleur mate, pleine de mélancolie, son œil bleu, ombragé de long cils noirs, respire l'indolence et la résignation. Sa barbe noire et son turban blanc forment un cadre pittoresque à cette physionomie calme et blanche comme cire. Pour ma part, son aspect m'a profondément ému.

Louis-Napoléon est entré dans la salle, Abd-el-Kader a cet levé avec respect et a longuement applaudi, puis à la vapeur l'impassible immobilité d'une statue, et aucune de ses impressions ne s'est traduite sur son visage peut-être que le spectacle en a brillant, si varié, si nouveau pour lui. Ce n'était point un homme qui était une statue. Après le premier acte, la stations est levée et s'est dirigée à pas lents vers la loge du président qu'elle a été saluer. Le Président a tait sa sœur l'éclair entre son oncle Jérome et lui, et pendant que le prince Mathilde s'entretenait tous trois, le prince Murat, les ministres et les autres dignitaires présens a cette entrevue restant debout. A la fin du spectacle, Abd-el-Kader a voulu regagner à pied l'hôtel qui habite rue de Rivoli. Mais, après avoir fait quelques pas sur le boulevard, il fut obligé de monter en voiture pour se soustraire à la curiosité du peuple qui le salait et lui faisait des poignées de main.

Abd-el-Kader a renouvelé par écrit le serment qu'il avait fait verbalement de ne plus prendre les armes contre la France. On croit généralement à sa sincérité.

Il paraît certain que le sénatus-consulte qui demandera au peuple la sanction de l'Empire sera suivi du texte revisé de la Constitution, c'est-à-dire la charte impériale. La présidence non-définitive de la nouvelle forme de gouvernement aura probablement lieu le 20 décembre. La princesse Caroline Wasa, que l'on considère dès comme la future impératrice, n'est convertie au catholicisme et devait recevoir le baptême le 1er de ce mois.

Le Journal du Havre du 20 octobre annonce que la tempête qui a rogné dans cette dernière ville a eu tant sentir sur une grande étendue des côtes. A côté de nous, dit-il, la Calvados a été atteint par les tristes effets de nouvelles inondations. La ville de Caen, depuis deux jours, se trouve dans le plus grand émoi par suite de l'irruption dans ses rues des eaux de l'Orne et de la Vire qui ont débordé à la fois avec une violence extrême. Les habitans, puissamment aidés par la garnison, ont été obligés de lutter énergiquement pour protéger les maisons contre l'envahissement des eaux.

Nous résumons de la manière suivante les nouvelles du reste du continent:

La *Feuille hébdomadaire prussienne* annonce que le Kaiser de Autriche et le Tsar ont renouvelé avec la Prusse le traité de Zollverein, en adhérant à la convention prusso-hanoïrienne du 7 septembre. On espérait en outre en vertu du résultat analogue des négociations qui se poursuivent avec le duché de Brunswick.

Le traité postale entre la France et l'Union prussiane austro-allemande a été, dit le *Lloyd* de Vienne, arrêté dans toutes ses parties. Le Congrès d'union télégraphique austro-allemande aura lieu cette année au mois de novembre à Berlin. On dit avec propositions importantes à ce dernier sujet de diminuer la part de la correspondance dans l'intérieur de l'Allemagne.

Il a beaucoup été question de l'opinion qui serait le gouvernement espagnol d'annuler toutes les concessions récemment faites de chemins de fer. Il faut se croire au journal spécial *l'Eclair*, cette nouvelle serait tout-à-fait, ou tout au moins absolue. Le gouvernement espagnol se bornerait à retarder l'exécution de ces lignes, dont la construction serait aujourd'hui trop onéreuse pour l'Etat.

Le bruit a été répandu dernièrement que le roi de Naples voulait accorder amnistie pleine et entière aux condamnés de l'affaire du 15 mai 1848, mais il paraît, d'après les lettres de Naples, qu'il se contenterait de prononcer de larges commutations.

La *Voce nel Deserto* de Turin annonce en ces termes la dissolution du cabinet piémontais:

«M. d'Azeglio a donné sa démission. Le roi l'a accepte. M. de Cavour et M. Ben Martino sont appelés au ministère. M. Farasti et M. Ubrario se retirent avec M. d'Azeglio. MM. Le Marmora, Boncompagni et M. Pétocque restent au ministère. Quelques personnes croient que M. Hyacinthe Collegno sera le portefeuille des affaires étrangères et le président du conseil. Cette nomme, MM. d'Angelis et Ferrati partiront pour Rapsonne.

ALABAMA.—Les vieilles chaumières dans l'Alabama par les électeurs démocratiques ont été de 20,800, et celles obtenues par les électeurs whigs de 15,084. Le ticket de l'Etat et Quinzoux a reçu environ 3,200 voix. La vote démocratique donné à Pierce est le plus faible qui ait été reçu depuis longtemps dans l'Alabama: il est de 3,000 quelques-uns de cette obtenu par Cass en 1848, et d'environ 4,000 de celui donné en 1844 à Polk. L'Alabama n'a pas d'ailleurs le seul Etat où cette diminution de suffrages se soit fait remarquer. Le même fait a eu lieu depuis Caroline du Nord, dans le Mississippi, la Louisiane, &c., &c.

KENTUCKY.—Résultats de Kentucky jusqu'au 14 du ce mois ont été reçus à Cincinnati. Rien de nouveau.

Départ du chemin de fer entre la Nouvelle-Orléans et Jackson.

Messieurs les Editeurs,

Ayant démontré, dans mes communications précédentes, l'injustice qu'il y aurait à détourer le Dépôt de chemin de fer de Jackson à l'endroit désigné par les Directeurs de la Compagnie, et ayant fait ressortir les graves conséquences qui en résulteraient pour la ville, il reste à savoir quel serait l'endroit le plus convenable pour l'établissement de Dépôt. Sur ce point tous les arts sont unanimes. Il est généralement admis que la rue du Canal est le seul où puisse aboutir le railway. Ce site serait le meilleur pour la compagnie, le meilleur pour la ville. Si le chemin, au lieu de faire une courbe pour atteindre la rue Calliope, suit, *en descendant*, une ligne presque droite, il frappera le nouveau canal vers la jonction de la rue de la Commune. Alors, au moyen d'un pont tournant, comme celui qui a été construit au-delà pour le chemin de fer de Nashville, les waggons pourront franchir le canal de l'autre côté duquel se trouve une magnifique plaine. Cette partie du territoire de la ville est désirable jusqu'au côtéau de la Métairie; les rues sont tracées et forment de larges avenues qui conduisent *directement* dans le cœur de la ville et au fleuve. On trouvera là de vastes terrains pour la construction des bâtiments, forges, dépôts, ateliers, etc. ces terrains sont en outre susceptibles d'améliorations qui y favoriseront l'établissement du commerce, et cela à une petite distance de cette partie de la ville où les affaires ont déjà fait leur centre. Ce site jouit des bienfaits résultant de la création du grand chemin de fer de Jackson serait assurée à toutes les portions de le cité. La prospérité additionnelle dont le railway sera la source se trouverait répartie également et hautement entre les différens quartiers de la Nouvelle-Orléans. Je ne comprends pas que l'on ait songé à un autre emplacement. Il suffit d'examiner le terrain pour se convaincre de tous les avantages qu'il offre. Il est sec et on y arrive facilement; les rues sont ouvertes au milieu d'une belle plaine qui n'offre aucun obstacle aux améliorations, et où la voie, en y aboutissant, se trouvera rapprochée du centre des affaires. Le railway se trouvera en outre placé de manière à pouvoir être continué jusqu'au fleuve pour les communications nécessaires, et l'endroit même où s'obtiennent les moyens de communication avec toutes les parties de la ville. En en mal, la rue du Canal est actuellement le centre de la population et du commerce de la Nouvelle-Orléans, et il est de l'intérêt de la Compagnie de s'en approcher autant que possible. Il comme il est à notre ville, je, la Compagnie ne constituait d'une façon flagrante tous les grands intérêts de la ville en refusant d'y faire aboutir le chemin de fer.

Mais la Direction, sans par des motifs connus d'elle seule, se montrera sans doute sourde aux puissantes raisons qui militent en faveur de la rue du Canal. Eut persuaria t-on de s'opiniâtrer dans son premier projet: N'y a-t-il pas de moyen pour le forcer de respecter la justice?

Je ne propose pas pour le moment de refuser d'accoster la taxe, bien que ce moyen soit excellent à employer à la Compagnie. Mais comme les propriétaires de la Nouvelle-Orléans peuvent plutôt leur première quotité et obtenement de la sorte le droit de voter à la prochaine élection de directeur. Une pareille résolution prise à l'unanimité permettrait aux actionnaires de déjouer les manœuvres de ceux qui se représente que le petit nombre de souscripteurs fictices qui ont prêté leurs noms pour l'organisation primitive de la Compagnie. L'immense majorité des véritables actionnaires (c'est-à-dire les propriétaires de l'argent) est restée étrangère à la nomination des directeurs, et si ces derniers voulaient être sûrs ils donneraient tout de suite leur démission pour permettre aux actionnaires d'exprimer leur volonté dans une nouvelle élection. Les membres présens de la Direction ne représentent qu'une minorité des actionnaires et sont par conséquent des usurpateurs.

Je n'espère pas qu'ils consentent à suivre la noble conduite que je leur conseille. Il ne nous resterait donc d'autre alternative que de les tenir en échec jusqu'à l'élection d'une nouvelle Direction. Une chose nécessaire pour arriver à ce résultat est de leur retarder le droit de passage sur les rues de la ville et de leur priver de l'usage du Dépôt dans la rue du Canal ou la rue de la Commune. Les Conseils ont en pouvoir. Une section de l'acte relatif à l'organisation des chemins de fer de Jackson et des Opelousas, qui ne permet aux chemins de fer de se construire dans les rues d'aucune ville incorporée sans le consentement du Conseil municipal de ladite ville". Que ne ne silencieux exercent donc ce privilège. La Direction en refusant de faire son chemin par les rues de la ville en son pouvoir et que, par là, elle a son tait exercer vers la Compagnie du chemin de fer entre Lafayette et le lac Pontchartrain, elle pourra avoir le bon plaisir de faire aboutir son chemin où elle voudra, et cela sans aucun droit, ni pour la Compagnie, le droit de passage accordé à la Compagnie de Lafayette ne peut pas comprendre le transport des voyageurs, mais seulement le transport des marchandises de Lafayette.

Je brûle à rester répondre dérnièrement que le roi de Naples voulait accorder amnistie pleine et entière aux condamnés de l'affaire du 15 mai 1848, mais il paraît, d'après les lettres de Naples, qu'il se contenterait de prononcer de larges commutations.

La *Voce nel Deserto* de Turin annonce en ces termes la dissolution du cabinet piémontais:

«M. d'Azeglio a donné sa démission. Le roi l'a accepté. M. de Cavour et M. Ben Martino sont appelés au ministère. M. Farasti et M. Ubrario se retirent avec M. d'Azeglio. MM. Le Marmora, Boncompagni et M. Pétocque restent au ministère. Quelques personnes croient que M. Hyacinthe Collegno sera le portefeuille des affaires étrangères et le président du conseil. Cette nomme, MM. d'Angelis et Ferrati partiront pour Rapsonne.

Abd-el-Kader à St-Cloud.

M. le ministre de la guerre a présenté Abd-el-Kader à Louis-Napoléon, au château de St-Cloud. Le général Saint Arnaud était accompagné de M. Daumas, directeur des affaires de l'Algérie; Pérsir, de M. le chef d'escadron d'artillerie Boyer, commandant au château d'Amboise. Abd-el-Kader avait aussi avec lui Si-Abeh et Kara-Mohammed.

L'émir a été très bien accueilli par le prince-Président qui était entouré de tous les membres du cabinet et de la plupart des aides de camp.

Abd-el-Kader a demandé amnistie à Louis Napoléon la permission de lui adresser quelques paroles dont voici le résumé:

«Monsieur, Vous avez été bon, généreux pour moi; je vous dois la liberté que d'autres m'avaient promise, que vous ne m'avez pas promise, et que cependant vous m'avez accordée. Je vous jure de ne jamais violer le serment que je vous ai fait. Je sais qu'on vous a dit que je manquerais à mes promesses; mais le coupes pas; je me tiens à ma parole. Soyez assuré que je n'abdiquerai pas ce que l'on et l'autre lapparent à un Musulman du prophète et à un homme de mes race.»

Puis l'émir a ajouté:

«Je ne veux pas vous le dire seulement de vive voix, je vous ouvre même entre vos mains ma foi et ma parole. Je vous en déposerai de serment que je vous ai promis. Je vous ai toujours dit la vérité; elle est la seule chose que je vous ai jamais.»

Voici la copie du même lettre:

«Louange au Dieu unique!

«Cher Ben-Gaudon! Demain il Chéikh, Si-Abeh, Si-Kara-Mohammed, m'accompagnent, le général Saint Arnaud, le général Daumas, le colonel Boyer, le colonel Jaubert, le colonel Cornbill, aide-de-camp, vont me conduire à Louis-Napoléon que vous connaissez. Je vous ai promis de ne jamais violer le serment que je vous ai fait. Je sais qu'on vous a dit que je manquerais à mes promesses; mais je ne coupes pas; je me tiens à ma parole. Soyez assuré que je n'abdiquerai pas ce que l'on et l'autre lapparent à un Musulman du prophète et à un homme de mes race.»

Paris l'émir a ajouté:

«Je ne veux pas vous le dire seulement de vive voix, je vous ouvre même entre vos mains ma foi et ma parole. Je vous en déposerai de serment que je vous ai promis. Je vous ai toujours dit la vérité; elle est la seule chose que je vous ai jamais.»

Ce sciéisme sicile était bien inventif! C'est à ne point qu'on cherchant un peu, on trouverait qu'il ne nous a presque rien laissé l'écrivain au fait des modes, et pour les mots si pour les choses. La *crinoline* est une de ses créations. Qu'on lise la *Bibliothèque de Vaupitres*, au mot *Pierre le Lorgne*, et y trouvera toute l'histoire.

Les *manches à gigot* nous viennent aussi de ce temps-là. Nous n'avons rien changé à leur forme, et tête que ce chiffon ne ressemble à leur nom. On les appelait *manches à la gigotte*, et nous les appelons *manches à gigot*. Vous voyez que la différence n'est pas grande. Un peuple de l'ancienne *gallerie du roi* avait d'une paire de ces manches répandues à grande frais: «Pour avoir remonté les *manches à la gigotte* du drap de bure, gentes du paiement d'argent.» Le premier chapitre d'un pamphlet du temps nous en donne un plus ample détail. Il y est dit qu'on les cousait en ce qu'on les maintenait fixées et bouffantes à l'aide de légères lames de fer. Les *chausses à la gigotte*, qui figurent avec la même emphase dans les comptes du bonnes, étaient gonflées une pareille armature. Comme on le voit par les gravures de livre de Montfaucon, les *Monumens français*, elles étaient gonflées par le lard, dont les gens du monde qui le lui était collent et à pli de jambes.

L'art des chemisiers de ce temps-là ne le cédait pas à l'art des tailleurs. Il y avait des chemises les plus habiles de ces derniers ont trouvé quelques détails à perfectionner pour la coupe et pour la disposition des plis. Bien mieux, un livre avait été fait déjà sur cette matière, avec texte explicatif et dessins complétant l'explication. Le *Livre de lingerie* dont Dumluique de Sera est l'auteur, et qui parut à Paris, chez le libraire Marnet, en 1563, n'est autre chose qu'un manuel complet de chemisier. On y trouve décrit, avec autant de netteté et de précision que dans le meilleur des *Manuels Roret*, les procédés de coupe, de plissage, de couture, etc. Le tout, avec figures des diverses pièces dont est formée une chemise.

C'est à cette même époque que les dames se mirent à porter des pantoufles sous leur robe, mode étrange, mais pourtant que la plus haute antiquité ne remontait pas chez au-delà du printemps de 1809. Le passage suivant des *Dialogues de Bonaventure Desperiers*, et de Jacques Estienne, démontre quiconque ferait encore honneur de cette invention à son mères, au détriment de nos siècles du seizième siècle: A la suite d'une tragédie, dit-il, elles (les femmes) commencèrent à porter une façon de chausse qu'on appelle calcine. Quelques unes, au lieu de toile simple, les font de quelque chose de plus ferme.

La coquetterie pour la coiffure était alors pousse bien loin; mais, chose bizarre! c'est la couleur *blond hardi*, comme dit Rabelais, qui fut la plus à la mode. Comme on disait à l'hôtel de Rambouillet, on, si vous l'aimez mieux, l'opulente couleur *Cardarelle*, comme on a dit depuis l'héroïne de M. Eugène Sue, qui était la préférée pour les cheveux. C'était à qui aurait la chevelure du plus beau roux, et comme tout le monde ne pouvait pas en avoir, on se mettait à Barrazin, le adresant des vers, l'interpelle ainsi:

Beau des amoureux, adorable Lisette,
Dont la chevelure est d'une mode parfaite,
Si ce n'est que l'amour ne serve de vos yeux.

Rabin Voiture, écrivant au cardinal de la Valette, touchant Mlle de Rambouillet et Mlle Taulet, violemment courroucées, le ton de Mlle de Rambouillet et Mlle Taulet, en leur secrète toutes, et en rugissent horriblement.»

Mais n'en est assez, pour ce jour, et nous prie vé que, dans le monde frivole ou noble, rien n'est nouveau, tout est ancien.

EDOUARD FOURNIER.

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, soir, 23 Nov. cheur.

Le marché au coton est toujours assez approvisionné pour ceux de la hausse à laquelle les détenteurs ne sont nullement tenus. Les ventes se sont élevées d'environ 3,000 balles dont la plus grande partie a été expédiée pour l'Angleterre.

Inférieur	8 ½	Fair	10 ½ @10 ¾
Ordinaire	9 ½ @ 9 ¾	Fully fair	11
Bon ordinaire	10 @ 10 ¼	Middling	11 ¼
Good ordinary	10 ¾ @ 10 ¾	Middling fair	11 ½ @ 11 ¾

Le sucre et la mélasse sont sans bonne demande. Il n'est trans d'environ 1500 boucs de sucre et 300 barriques de mélasse.

Le sucre de la mélasse sont sans bonne demande. Il n'est trans d'environ 1500 boucs de sucre et 300 barriques de mélasse.

Le sucre de la mélasse sont sans bonne demande. Il n'est trans d'environ 1500 boucs de sucre et 300 barriques de mélasse.

Nous avons mentionné dans notre dernier rapport, et 1000 barils de mélasse de 32 ½ @ 35 le gallon.

Le fret est assez ferme.